

Le Marpiniot

n° 360 / Octobre 2022



JOURNÉE DU PATRIMOINE
DU 18 SEPTEMBRE 2022
VOIR PAGE 9



MARPENT



*L'initiative
en actions*



COLIS DES ANCIENS

Toute personne, âgée de 65 ans et plus, non inscrite sur les listes électorales, est invitée à se faire connaître en mairie AVANT le 30 novembre afin de recevoir le colis de fin d'année.
(se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)

SOMMAIRE

Edito du Maire	Page 2
Retour en images	Page 3
Actualités	Page 5
La Médiathèque	Page 8
La jeunesse	Page 8
Evénementiel	Page 9
Les aînés	Page 10
Hommage	Page 10
Etat civil	Page 11
Tribune	Page 11
L'agenda	Page 12

Édito

Chères Marpentoises,
Chers Marpentois,



La commune s'est déjà beaucoup investie sur la problématique des économies d'énergie, en particulier lors la réhabilitation de la mairie avec la programmation des chaudières, l'isolation des combles de plusieurs bâtiments municipaux, le remplacement des néons par des tubes LED financés intégralement par les Certificats d'Economie d'Energie...

Au vu du contexte général (explosion des prix et incapacité de la France à utiliser pleinement son potentiel énergétique), l'effort de réduction de la consommation de gaz et d'électricité va devenir une urgence et une priorité.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons engager dès le mois d'octobre 2022 un Plan Communal de Sobriété Energétique (PCSE), associant, au-delà des élus, les agents municipaux, l'ensemble des associations et le conseil citoyen des quartiers, sur les sujets qui relèvent de la compétence communale.

Un séminaire des élus a débattu en octobre 2022 de l'intégralité des propositions reçues.

Ce Plan, que nous voulons global mais simple et pragmatique, sera ensuite soumis au vote du Conseil Municipal début novembre 2022.

Il sera notre feuille de route dès l'hiver prochain et pour les trois années qui viennent, avec une évaluation annuelle.

Jean-Marie Allain

Directeur de publication :
Jean-Marie ALLAIN

Responsable de la rédaction :
Ludovic DAMIENS

Responsables du comité de relecture :
Bruno LEGROS, Laure DESPRIET

Photo de couverture :
Ludovic DAMIENS

Impression et tirage :
Imprimerie Roué Jeumont,
1400 exemplaires

Distribution : Les élus

Prochaine parution : Janvier 2023

MAIRIE DE MARPENT

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Le mercredi de 8h30 à 12h00
Le samedi de 11h00 à 12h00

Tél : 03 27 39 63 41

mairiedemarpent@gmail.com

www.marpent.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

- Cadre de vie -

Ludovic DAMIENS, adjoint au cadre de vie et communication assure sa permanence le samedi de 10h à 12h SUR RENDEZ-VOUS, en mairie ou dans votre quartier.

- Logement -

Mme Angélique CROIX, déléguée au logement, assure sa permanence SUR RENDEZ-VOUS



Retour en images

1. Maquette réalisée par les enfants lors d'une animation à la Médiathèque pour les enfants du centre de loisirs
2. Activité canoë-kayak
3. Fête du centre de loisirs au Parc Vannoppen
4. Nouveau préau de l'Ecole Maternelle
5. Assemblée Générale du Football Club de loisirs
6. Spectacle du centre de loisirs
7. Visite des élus au Groupe Scolaire suite aux travaux d'été
8. Repas mensuel des aînés



1



2



3



4



5



6



7



8

MEDIATHEQUE

L'oiseau lyre

Horaires d'ouverture
de la bibliothèque et espace
multimédia - période scolaire

Mercredi : 10h-12h / 14h-17h
Vendredi : 14h à 16h00
Samedi : 10h-12h

MEDIATHEQUE

L'oiseau lyre

Horaires d'ouverture
de la bibliothèque et espace
multimédia - période de
vacances scolaires

Mercredi : 14h-17h
Samedi : 10h-12h

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture

Lundi 10h00 - 12h00
Mardi 9h00 - 12h00
Mercredi 9h00 - 12h00
Jeudi 9h00 - 12h00
Vendredi 9h00 - 12h00

Relève du courrier à 15h30.

Ces horaires sont susceptibles
d'évolution chaque semaine.

9. Formation aux outils numériques animée par Antoine POULET à la médiathèque

par les Copains d'Antan

12. Mini-ferme sur la Place Communale organisée par l'Amicale des Ecoles de Marpent de téléconsultation médicale rue de la Mairie

11. Enfants du groupe Scolaire dans le cadre de l'opération «Nettoyons la nature»
13. Portes ouvertes à la borne d'accompagnement informatique par Loïc MARLOT pour deux groupes d'élèves de la Sambre

11. Enfants du groupe Scolaire dans le cadre de l'opération «Nettoyons la nature»

10. Tournoi de belote organisé

par les Copains d'Antan

13. Portes ouvertes à la borne

15. Les jeudis après-midi,

16. Assemblée Générale des Archers



9



10



11



12



13



14



15



16

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0800 306 573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y préciser votre demande

Pôle accueil de la C.A.M.V.S.

**18 rue du 145ème Régiment
d'Infanterie**

59600 Maubeuge

Accueil : 03 27 53 01 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

DÉCHETTERIE

**1256 Rue du Maréchal Leclerc,
59460 Jeumont**

Horaires d'été (2/05 au 31/10)

du lundi au samedi de 9h00 à 18h45,
le dimanche de 9h00 à 11h45

Horaires d'hiver (2/11 au 30/04)

du lundi au samedi de 8h00 à 17h45,
le dimanche de 9h00 à 11h45

DECHETS

**Déchets ménagers et recyclables
chaque mardi**

Veillez à rentrer vos contenants
après la collecte

Déchets verts

Contactez AGIIE Par téléphone : 06 77 39 53
41 (Numéro accessible du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 16h) ou 06 73 55 11
81 (Numéro accessible le lundi de 9h à 12h)
Par email : dechetsverts@gessa.fr

AMENDES FORFAITAIRES POUR MAUVAIS STATIONNEMENT

Nous avons reçu un courrier d'une personne mal voyante au sujet des trottoirs.

Il est vrai que les malvoyants ont beaucoup de mal à utiliser les trottoirs, encombrés de véhicules ou de poubelles non rangées et se trouvent contraints, comme certains parents avec leur poussette, voire certaines personnes en fauteuil roulant, d'emprunter la chaussée et de s'exposer ainsi à des risques d'accident grave.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a donc donné mandat au maire pour solliciter l'accord de la Préfecture du Nord afin que la commune soit dotée d'ici la fin de l'année d'un système électronique permettant à l'agent ASVP, au maire et aux adjoints, au titre de leur pouvoir de police, d'envoyer directement le PV au Centre National de Traitement des contraventions, lequel émettra l'avis au contrevenant et percevra l'amende forfaitaire correspondante de 35 €.

La verbalisation interviendra après rappel de la réglementation par apposition d'un avertissement sur le pare-brise du véhicule.



PLUS BELLE LA VIE DES SENIORS AVEC LE NUMERIQUE !

Dans le cadre d'une convention signée avec le Département du Nord pour lutter contre l'isolement des personnes âgées de plus de soixante ans, la commune organise une formation en huit séances de trois heures, intitulée «Plus belle la vie des séniors avec le numérique !».

Le coût de la séance est de deux euros, goûter inclus.

L'action consiste à accompagner les séniors dans la maîtrise des fonctionnalités d'un ordinateur ou d'un téléphone portable. Beaucoup de séniors en effet ne disposent pas d'un outil de communication numérique ou n'en maîtrisent pas toutes les fonctionnalités (courriel, envoi photo, visio – échange, enregistrer et écouter une musique, installer une application), faute d'accompagnement et de formation spécifique alors qu'une telle maîtrise peut être très utile dans la vie quotidienne pour rompre leur isolement ou accéder à certains services. Au-delà de la stricte formation, il s'agit aussi d'amener les séniors à découvrir par ce biais un équipement public de rencontres intergénérationnelle.

La formation, financée par le Conseil Départemental du Nord, est assurée par Antoine POULET, jeune créateur d'entreprise de la commune.



DISTRIBUTION DU PASS-LOISIRS

La distribution des chéquiers "Pass Loisirs" offerts par la Municipalité pour la deuxième année consécutive a débuté le 1er septembre 2022.

A ce jour 113 jeunes ont reçu ce chéquier. Pour rappel, Le Pass Loisirs est un dispositif communal se présentant sous la forme d'un chéquier nominatif valable pour cette année jusqu'au 31/08/2023. Il permet aux jeunes âgés de 6 à 18 ans d'obtenir 42 euros de crédits utilisables pour des propositions de loisirs payants et identifiés dans le chéquier.

Les jeunes n'ayant pas reçu leur chéquier Pass-Loisirs peuvent se présenter en mairie aux heures d'ouverture munis d'une attestation de domicile et d'une pièce d'identité.



PERMANENCE DU CLIC

EN MAIRIE

CLIC, le guide des aides pour les aînés.
Permanence le jeudi de 14h00 à 16h30
sur rendez-vous

Téléphone : 03 27 56 16 44

EXACODE

Passez l'examen du code de la route à la mairie avec EXACODE.

Rendez-vous sur le site exacode.fr
et réservez votre séance !

FAUCHAGE ROUTES DEPARTEMENTALES

Le Conseil Départemental, par délibération, a modifié ses pratiques de fauchage afin de maintenir les zones refuges pour les insectes pollinisateurs et préserver les corridors biologiques.

Dorénavant, un premier fauchage dit « de sécurité » aura lieu entre le 1er mai et le 15 juin, se limitant à la partie d'accotement côté route.

Un second passage interviendra, suivant le niveau de repousse, entre le 1er juin et le 18 septembre.



LE SYSTEME D'INFORMATION SUR LES ARMES ... Pour qui ? Pourquoi ?

Le SIA est le nouveau Système d'Information sur les Armes permettant une meilleure gestion des armes et des détenteurs d'armes en France. Il vient en remplacement d'AGRIPPA, le précédent système utilisé uniquement par l'administration.

Le SIA repose sur l'interconnexion de tous les acteurs du monde des armes: lorsqu'un détenteur achète une arme, la déclaration est enregistrée dans le SIA par l'armurier et directement télétransmise à la préfecture. L'arme apparaît dans le râtelier numérique du détenteur, qui lui-même a accès au SIA grâce à son compte personnel.

Sécurisation, simplification des procédures, suppression des formulaires papier, autonomie du détenteur : le SIA présente de nombreux avantages.

Depuis le 8 février 2022, les détenteurs d'armes chasseurs doivent avoir créé leur compte dans le SIA pour acheter ou vendre une arme. A partir de janvier 2023, le SIA sera progressivement ouvert aux autres détenteurs d'armes, notamment aux licenciés ou anciens licenciés des fédérations de tir, ball-trap, aux collectionneurs, ...

N'attendez pas, créez votre compte chasseur dès maintenant !

www.sia.detenteurs.interieur.gouv.fr

ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES DU GROUPE SCOLAIRE

Le vendredi 7 octobre se sont déroulées les élections des parents d'élèves de notre Groupe Scolaire au cours desquelles 15 sièges étaient à pourvoir :

Nombre d'inscrits : 349 Nombre de votants : 186 Suffrages exprimés : 174

Ont été élus : Mme ALAVOINE Ludivine, Mme CAMBIER Julie, Mme CARPENTIER Ophélie, Mr CLAUSE Sullivan, Mme DEJARGER Caroline, Mme DEL PIERO Deborah, Mme DERUELLE Cindy, Mme KOUBAA Laetitia, Mr MARLOT Loïc, Mme MOENNER Ophélie, Mme MOLIN Sandrine, Mme NEMERY Jennifer, Mme PEPE Aline, Mr ROBERT David, Mme WILLIAME Fidéline.

FORMATION SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL (SST)



Les 11 et 12 octobre 2022, neuf de nos agents ont participé à la formation « Sauveteurs Secouristes du Travail ».

Les objectifs de cette formation:

- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (protéger et mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement abondant ou étouffement, utiliser un défibrillateur ...),
- Savoir alerter,
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations,
- Participer éventuellement à la mise en oeuvre d'actions de prévention et de protection.

Félicitations à nos neuf agents pour l'obtention de leur habilitation valide jusqu'au 12 octobre 2024.

PANNEAU NÉCROLOGIE

A la demande de plusieurs Marpentois, un emplacement pour afficher les faire-part et les petits commentaires éventuels (2 formats A4 maximum pour une durée de 1 mois) est à la disposition des familles qui le désirent dans le tableau d'affichage sur la façade la mairie.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Rassemblement à 9 h 30 devant la mairie pour le défilé avec l'harmonie communale et les enfants de l'école Fostier

10h00 : allocutions devant le monument aux morts





Médiathèque «l'Oiseau Lyre»

PROGRAMME DES ACTIVITÉS MÉDIATHÈQUE L'OISEAU LYRE

JEUX DE SOCIÉTÉ

Samedi 26 novembre

De nouveaux jeux, des mises en scène, du dessin...

PRÉPARONS NOËL !

Samedi 17 décembre

Décorations de Noël pour la maison et œuvre collective.



ARCIMBOL'LOWEEN

Samedi 22 octobre 2022

Oeuvre collective d'automne inspirée d'Arcimboldo, création de costumes pour Halloween.

Bourse aux livres d'hiver

Samedi 03 décembre 2022

Séance dédicace

Dimanche 8 janvier 2023

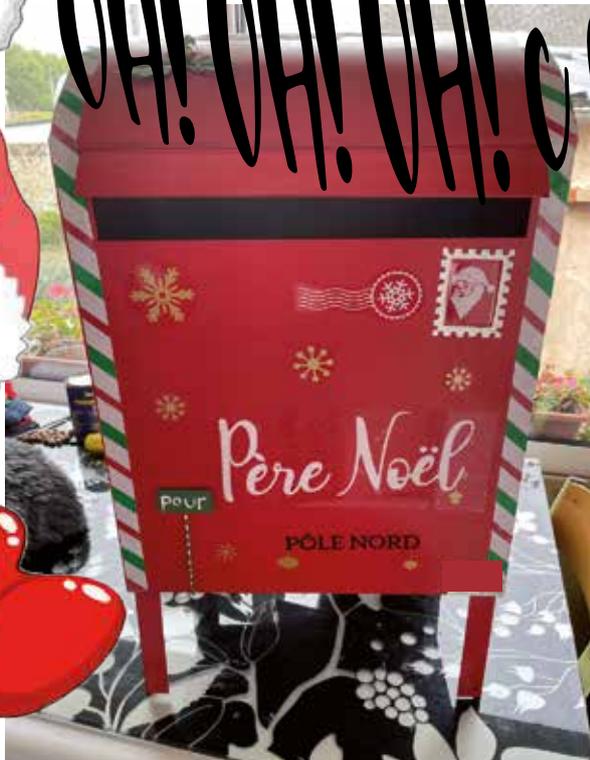
Rafaela Da Fonseca présente et dédicace son livre.

ACCÈS GRATUIT POUR LES MARPENTOIS, 5€ L'ANNÉE POUR LES EXTÉRIEURS



La jeunesse

OH! OH! OH! c'est le Père Noël



Noël approche, ma boîte aux lettres arrive bientôt, elle sera installée en Mairie.

Tu pourras y déposer tes dessins et tes petits mots à partir du 7 novembre.

N'oublie pas d'indiquer ton nom et ton adresse pour recevoir ma réponse et peut-être une surprise

A bientôt !



Évènementiel

Retour en images sur la journée du patrimoine du 18 septembre 2022





Les aînés

REPAS ANNUEL DES AINÉS

Le traditionnel repas annuel des aînés s'est déroulé à la salle polyvalente le dimanche 16 octobre et a accueilli 136 convives.

Un excellent repas, préparé par un traiteur d'Amfopret, a été servi par les élus : Alda DELPLANCHE, Angélique CROIX, Stéphanie MOUCHART, Monique NICOL, Nacéra TAOURIRT, Laure DESPRIET, Jean-Marie ALLAIN, Ludovic DAMIENS, Pascal DELPLANCHE, Hervé NICOL et Christian LAVIELLE. L'animation fût assurée par un disc jockey pour le plus grand plaisir des danseuses et danseurs. Ce fût l'occasion pour Monsieur le Maire de remettre à Madame Emilienne LECUYER, notre doyenne, un bouquet de fleurs.



HOMMAGE

Nous avons appris, par le Docteur DELAMBRE, la disparition du Docteur MEZIERES à l'âge de 87 ans.

Le Docteur MEZIERES a pratiqué sur notre commune de janvier 1969 à juin 1982.

Il fait venir le Docteur DELAMBRE à Marpent en 1972. Ils travailleront ensemble de 1972 à 1976 dans la maison qui a vu s'édifier l'actuel clos Simone SCHWARTZ, puis de 1976 à 1982 dans la maison située au 57 rue de la République.

En 1982, le docteur MEZIERES s'installe à Nice en tant que Dermatologue jusqu'en 2005 lorsqu'il prend sa retraite et s'installe dans le Gers.

Nous présentons à ses proches nos plus sincères condoléances.



ETAT CIVIL

(La mention d'état civil n'est possible qu'avec l'accord préalable de la famille concernée)

Naissances :

TRINEZ GUILLEZ Inaya, 29/06/2022
JAMME Gabriel, 30/06/2022
GRAVEZ Cassandre, 16/07/2022
RIVES Lexie, 26/07/2022
BEIRNAERT ZAOUÏ Liam, 03/08/2022
VISEUR Monica, 05/08/2022
BOUYERE Vicky, 06/09/2022

Décès :

JAUDOIN, veuve ENSERET Germaine, 20/07/1937 - 10/07/2022
MACKIEWICZ Alfred, 31/10/1932 - 12/07/2022
MOUVET Yannick, 17/02/1968 - 16/07/2022
ABBAS Farid, 13/11/1961 - 18/07/2022
WYART veuve SAMIN Gisèle, 27/10/1920 - 07/08/2022
BAILLEUX Henriette, 09/10/1932 - 22/08/2022

Mariage :

AMIRAT Célestine et LECUYER Ludovic, le 9/07/2022



TRIBUNES

Groupe de la majorité Marpent Passionnément



Chères Marpentoises, Chers Marpentois,
Le débat sur l'extinction de l'éclairage public est engagé, avec la volonté d'une gestion économe des deniers publics et un plus grand respect pour la faune et la flore par la moindre pollution lumineuse.

Mais, alors que l'Agglomération (qui paie la facture) propose une extinction immédiate, des villes semblent hésiter sur l'extinction totale au prétexte qu'elles comptent des secteurs sensibles et ont besoin de vidéo surveillance.

Or, nos communes, plus petites, sont aussi concernées et comptent des secteurs dans lesquels règne un sentiment d'insécurité. La solidarité ne consiste pas à demander aux petites communes d'éteindre l'éclairage et en même temps de leur faire payer celui des villes.

Sachant que selon l'Agence Française de l'Eclairage, l'extinction des lampadaires augmente les risques pour les piétons et les deux roues, qu'il existe une responsabilité pénale du maire en cas d'accident dont la cause serait imputée à un défaut d'éclairage public.

Le sujet mérite donc une réflexion sans précipitation et que tout le monde joue le jeu, dans le cadre d'une véritable coordination intercommunale.

Groupe de l'opposition Ensemble Pour Marpent



Dès le début de ce mandat, nous avons annoncé notre volonté d'être une opposition constructive. Ceci explique notre vote de la délibération permettant au maire et ses adjoints d'établir des procès en cas de stationnement gênant. On ne peut en effet tolérer que quelques individus nuisent au bien-être de la majorité des automobilistes et piétons respectueux des règles.

Mais il était important pour nous que la prévention devance la répression. Pour nous, la discussion peut être la solution qui permette de ne pas en arriver à l'amende. Nous avons eu confirmation que cela sera le cas.

Pour autant, il nous apparaît évident qu'une réflexion sur le stationnement doit être menée en collaboration avec les habitants concernés. Car ce sont eux qui connaissent au mieux les problématiques liées à leurs quartiers.

Par ailleurs, nous continuons à être sources de propositions et à participer activement aux différentes commissions dont nous sommes membres, tout comme aux séminaires mis en place par la majorité pour réfléchir ensemble à la vie communale.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin.

L'Agenda

MARDI 8 NOVEMBRE

REPAS MENSUEL DES AINÉS
A LA SALLE POLYVALENTE

VENDREDI 25 NOVEMBRE

GOUTER MUSICAL «Y'A D'LA JOIE»
SALLE POLYVALENTE

JEUDI 15 DÉCEMBRE

DISTRIBUTION DU COLIS DES
ANCIENS - SALLE POLYVALENTE

VENDREDI 11 NOVEMBRE
- 9H30 -

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
REMISE DE MÉDAILLE - PARTICIPATION
DES ENFANTS DES ÉCOLES ET L'HARMONIE

MERCREDI 30 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE DE SAINT-ÉLOI
DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

MARCHE DE LOISIR
RDV À 14H00 AU KIOSQUE

SAMEDI 12 NOVEMBRE

KARAOKÉ A LA SALLE
POLYVALENTE - ORGANISÉ PAR
LES COPAINS D'ANTAN

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL ORGANISÉ
PAR LES AMIS DU MOULIN

DIMANCHE 8 JANVIER
- 15H00 -

CÉRÉMONIE DES VOEUX
DU MAIRE A L'AUDITORIUM

SAMEDI 19 NOVEMBRE

MARCHE DE LOISIR
RDV À 14H00 AU KIOSQUE

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

LOTO DU FOOTBALL-CLUB

MARDI 10 JANVIER

REPAS MENSUEL DES AINÉS
A LA SALLE POLYVALENTE

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

CONCERT DE SAINTE CÉCILE
PAR L'HARMONIE COMMUNALE

MARDI 13 DÉCEMBRE

REPAS MENSUEL DES AINÉS
A LA SALLE POLYVALENTE

SAMEDI 21 JANVIER

MARCHE DE LOISIR
RDV À 14H00 AU KIOSQUE

DIMANCHE 29 JANVIER

CONCERT DU NOUVEL AN A LA
SALLE POLYVALENTE - ORGANISÉ
PAR L'HARMONIE COMMUNALE

Sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires



Plus d'informations sur le site de la ville :

www.marpent.fr

ou sur la page facebook officielle :

<https://www.facebook.com/Marpent.InitiativeEnActions/>